



**APPEL A CANDIDATURE POUR INSCRIPTION EN MASTÈRES
WI/DSSD/E-Business/VIC/CGBI
2025-2026**

I- Mastères à l'ESEN

L'ESEN organise un concours pour la sélection des candidats aux Mastères professionnels et de recherche, cités ci-dessous pour l'année universitaire 2025-2026.

| Mastères | Acronyme | Capacité d'accueil | Quota hors capacité | Diplômes Concernés |
|---|------------|---|----------------------------|--|
| Mastère de recherche en Web Intelligence | WI | 40 | 0 | Informatique appliquée à la gestion/Informatique ou diplômes équivalents (bac + 3 ou plus) |
| Mastère professionnel en Data Science and Software Development | DSSD | 50 | Quota professionnel* 5 | Informatique appliquée à la gestion/Informatique ou diplômes équivalents (bac + 3 ou plus) |
| Mastère Professionnel en E-Business | E-Business | 50 | Quota professionnel* 5 | Informatique appliquée à la gestion ou diplômes équivalents (bac +3 ou plus) |
| Mastère Professionnel en Veille Intelligence Compétitive (en partenariat avec l'ISCAE) | VIC | 50 | Quota professionnel* 10 | Economie/ Gestion/ Informatique appliquée à la gestion ou diplômes équivalents (bac + 3 ou plus) |
| Mastère professionnel en Contrôle de Gestion et Business Intelligence (en partenariat avec l'ISCAE) | CGBI | La procédure de sélection est effectuée à l'ISCAE. Prière consulter http://www.iscae.rnu.tn/ pour plus de détails. | | |

* Un quota Professionnel pour les mastères professionnels est prévu pour les candidats provenant des ministères, des établissements publics et privés pour une reconversion et/ou perfectionnement professionnel. Une attestation de travail récente (1 mois) est nécessaire pour postuler à ce quota.



| Etapes | Dates |
|---|-----------------------------------|
| Soumission électronique | Du 13 juin 2025 au 2 juillet 2025 |
| Webinaire d'information sur les mastères | Le 20 juin 2025 à 18h |
| Résultats du classement des dossiers déposés en ligne | Le 06 juillet 2025 |
| Acceptation des demandes de contestation | Au plus tard le 10 juillet 2025 |
| Dépôt du dossier administratif (Version Papier) | Du 07 au 11 juillet 2025 |
| Diffusion de la liste définitive des candidats retenus | Le 16 juillet 2025 |
| Acceptation des demandes de contestation | Au plus tard 18 juillet 2025 |
| Dernier délai pour l'inscription en ligne ¹ sur www.inscription.tn | Le 18 août 2025 |
| Dernier délai pour l'inscription définitive sur dossier ¹ | Le 08 septembre 2025 |
| Déclaration des listes finales (en cas de défaillants en inscription) | Le 16 septembre 2025 |

II- Phase : Soumission électronique du 13 juin 2025 au 02 juillet 2025

Cette étape est obligatoire et indispensable à la sélection des dossiers.

Tout dossier non déposé électroniquement sur le site https://esen.rnu.tn/portail/access_master.html ne peut faire l'objet d'un dépôt papier dans la deuxième phase.

Tout dépôt électronique doit être conforme au dossier papier qui sera demandé dans la deuxième étape si le candidat est retenu.

Les résultats du classement des dossiers déposés en ligne seront diffusés sur le site de l'ESEN à partir du **06 juillet 2025**

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **10 juillet 2025**.

Les listes des candidats retenus ne sont considérées comme définitives qu'après réception et vérification des dossiers version papier.

III- Phase : Processus de Présélection

1. Calcul des scores

Les différents dossiers seront classés (par établissement d'origine du candidat) suivant un score comptabilisé comme suit :

- La moyenne générale de l'étudiant durant les trois années de licence
- Tout passage en session de rattrapage sera sanctionné par un malus **0.35 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.
- Tout redoublement sera sanctionné par un malus **0.7 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.

$$\text{score} = \frac{(M1 + 2 \times M2 + M3^*)}{4} - \text{Malus}(\text{redoublement}) - \text{Malus}(\text{rattrapage})$$

M1 : Moyenne de la première année (L1)

M2 : Moyenne de la deuxième année (L2)

M3 : Moyenne de la troisième année (L3) → Il s'agit de la moyenne des deux semestres de la troisième année.

Le nombre de redoublements ne doit pas dépasser un (01) redoublement.

Le nombre de sessions de rattrapages à spécifier est celui de la L1, de la L2 et de la L3.

¹ Deadline au-delà de laquelle l'étudiant est considéré désistant. Il sera remplacé à partir de la liste d'attente selon l'ordre du mérite.



2. Règles de Présélection

- Le processus de présélection se base sur la capacité d'accueil ainsi que sur un seuil de score fixé par la commission.
- Tout candidat non admis dans le mastère de son premier choix peut être admis dans le mastère du deuxième ou du troisième choix selon la capacité et le seuil. Il reste quand même présélectionné dans la liste d'attente du mastère de son premier ou deuxième choix.

IV- Phase : Dépôt du dossier administratif (version papier) du 07 au 11 juillet 2025

Tous les candidats retenus dans la liste principale (Liste 1) ou la liste d'attente (Liste 2) doivent déposer leurs dossiers papiers au service de scolarité (Mastère) de l'Ecole Supérieure d'Economie Numérique (ESEN) sis au Technopôle de la Manouba.

Horaire de dépôt des dossiers : **07 au 11 juillet 2025 (de 9h à 13h)**. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Tout dossier non conforme aux données auto-enregistrées en ligne sera considéré comme tentative de fraude.

Tout dossier complet et conforme à l'inscription en ligne donne droit à un reçu (comportant le numéro de dossier) délivré par l'école au candidat pour faciliter le suivi.

La liste définitive des candidats retenus sera diffusée à partir du **16 juillet 2025** sur le site web de l'ESEN.

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **18 juillet 2025**.

▪ **Dossier Administratif**

Le dossier papier est constitué de :

1. Une copie de la CIN /Passport pour les étudiants étrangers ayant eu leurs diplômes en Tunisie.
2. Une copie certifiée conforme du Baccalauréat et des autres diplômes obtenus (Licence, maîtrise, etc.).
3. Une copie certifiée conforme des relevés de notes des trois années de licence, maîtrise, etc.
4. Une fiche de renseignement à remplir. Cette fiche est à retirer du site web de l'ESEN (www.esen.tn) ou du service de scolarité.
5. 01 photo d'identité.
6. Une charte où ils s'engagent à être présents dans les séances de cours, à **ne pas être inscrits à d'autres mastères** et à ne pas avoir d'engagements professionnels à temps complet.
7. Les candidats retenus sur le **quota des Professionnels** doivent soumettre :
 - Une autorisation de l'employeur pour assister aux cours du mastère.
 - Un Curriculum Vitae.

V-Phase : Inscription Finale

Tout candidat qui dépose son dossier physique pour s'inscrire dans un master autre que son premier choix sera automatiquement retiré des listes d'attentes des autres mastères dans lesquels il a été présélectionné.



VI- Informations sur les mastères :

Pour s'informer sur les mastères objets de cet appel à candidature, les candidats peuvent consulter les fiches des mastères. En cas de besoins d'informations complémentaires, veuillez contacter les présidents des commissions des mastères (Voir le tableau ci-dessous) :

| Mastères | Fiche mastère | Président de la commission | Mail |
|---|---|----------------------------------|---|
| Mastère de recherche en web intelligence | https://bit.ly/3byKGGa | Mohamed Anis Bach Tobji | anis.bach@esen.tn |
| Mastère professionnel en Data Science and Software Development | https://bit.ly/3fvupmq | Riadh Bouslimi | riadh.bouslimi@esen.tn |
| Mastère Professionnel en E-Business | https://bit.ly/3eXB1v6 | Hatem Bibi | hatem.bibi@esen.tn |
| Mastère Professionnel en Veille Intelligence Compétitive | https://bit.ly/2Rv58kz | Ismahen Chahbi Afef Belghith | ismehen.chahbi@esen.tn afef.belghith@isca.uma.tn |
| Mastère professionnel en Contrôle de Gestion et Business Intelligence | https://bit.ly/2RrpafL | Dorra Guerhazi Zouhour Lahmar | d.guerhazi.ammous@esen.tn zouhour.lahmar@isca.uma.tn |